

Ecrit par Echo du Mardi le 7 mars 2025

LES TRAVERS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 7 mars 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 01/03/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES TRAVERS

Objet social : L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un ensemble immobilier et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; tous placements financiers pour son propre compte ainsi que la gestion desdits placements, comprenant notamment l'acquisition, la détention, la gestion, l'arbitrage et la cession de valeurs mobilières, titres ou instruments financiers, dans le respect des dispositions légales applicables aux sociétés civiles.

Siège social : 185 chemin du Pourtour, 84290 CAIRANNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

Gérance : M. BRUSSET Laurent 185 chemin du Pourtour 84290 CAIRANNE

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la



Ecrit par Echo du Mardi le 7 mars 2025

collectivité des associés.